



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Décision n° 2023 03 23

OBJET :

**Acquisition des parcelles cadastrées section BM n° 223 et 279
sises avenue Ludovic Gasiglia :
Demande de subvention au Département**

L'an deux mille vingt trois, le mercredi huit mars, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, MM. Armand Gasiglia, Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mmes Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Cérégioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Elodie Loretz, M. Christophe Angéli, Mmes Malika Vannucci, Sandrine Mauras et M. Michel Caruso.

Etait excusée : Kareen Woignier,

Le quorum est atteint.

Madame Edwige Alunni a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre du projet d'agrandissement du parking public implanté sur la parcelle cadastrée section BM n° 224 sise avenue Ludovic Gasiglia à la Vernéa de Contes, le conseil a, par délibération n° 2023 03 22, décidé d'acquérir, au coût de 190.000,00 €, les parcelles limitrophes cadastrées section BM 223 et 279, d'une contenance total de 1.172 m² et appartenant à Monsieur André Camous.

Afin de faciliter cette acquisition, il propose au conseil de solliciter le concours financier du département à hauteur de 40% du montant de l'acquisition et de l'autoriser à entreprendre les démarches nécessaires à cette demande de subvention.

Le conseil municipal, Ouï l'exposé du maire, Après en avoir délibéré,

Sollicite le concours financier du conseil départemental pour l'acquisition des parcelles cadastrées section BM 223 et 279, d'une contenance respective de 688 et 484 m² soit un total de 1.172 m², sises avenue Ludovic Gasiglia à la Vernéa de Contes et appartenant à Monsieur André Camous, selon le plan de financement suivant :

Coût de l'acquisition :	190.000,00 €
Subvention Département (40%) :	76.000,00 €
Autofinancement :	114.000,00 €

Autorise le maire à entreprendre les démarches nécessaires à cette demande de subvention.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Pour : 28

Nombre de présents : 23

Contre : 0

Nombre de votants : 28

Abstentions : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20230308-20230323-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2023
Publication : 09/03/2023

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Edwige ALUNNI

Le Maire,
Francis TUJAGUE

Le Maire, Francis TUJAGUE